



FORMATION

Moniteur éducateur

UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

Le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur est un diplôme de niveau 4 délivré conjointement par les ministères de l'Emploi, de l'Éducation Nationale, de la Justice, et de la Jeunesse et des Sports (Décret du 15 mai 2007).

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le Moniteur Éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes - enfants ou adultes - en difficulté ou en situation de handicap. Son intervention doit donner lieu au développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles. Il travaille toujours en équipe : éducateurs spécialisés, psychologues, assistants de service social, enseignants et médecins.

Le Moniteur Éducateur est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et les associations et structures privées. Il intervient principalement dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge individuelle et collective des publics. Dans certains cas (par exemple s'il exerce en internat), il peut être conduit à travailler la nuit et à avoir des horaires irréguliers.

Après l'obtention du DE, le Moniteur Éducateur peut candidater pour une entrée en formation d'Éducateur Spécialisé. Un allègement du temps de formation peut être demandé. Une commission pédagogique statue individuellement sur les demandes d'allègement.



PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigible pour l'entrée en formation. Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection.

OBJECTIFS

- Bloc de compétence 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé.
- Bloc de compétence 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé.
- Bloc de compétence 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Bloc de compétence 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS

Une formation professionnelle en formation initiale, situation d'emploi, contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

- **Une épreuve écrite d'admissibilité** destinée à apprécier le niveau de culture générale ainsi que les aptitudes à l'expression écrite. Sont dispensés de l'épreuve écrite les titulaires : d'un baccalauréat, d'un titre ou diplôme de niveau IV, d'un BEATEP (spécialité Activités sociales et vie locale), d'un BPJEPS Animation sociale, du DEAVS, du DEAES, du DEAMP, du DEAF, du DETISF, du BEP CSS, du DEAS.
- **Une épreuve orale d'admission** : entretien individuel destiné à évaluer la motivation et l'aptitude du candidat à l'exercice du métier ainsi qu'au suivi du parcours de formation.

Information complémentaire : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

950 heures en centre de formation, réparties en 4 domaines de formation :

- Bloc de compétence 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- Bloc de compétence 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé
- Bloc de compétence 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle
- Bloc de compétence 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles

PRATIQUE

980 heures soit 28 semaines, réparties en 2 périodes (une par année de formation) :

Les stages (ou périodes chez les employeurs) doivent enrichir et dynamiser les connaissances théoriques en confrontation avec la réalité et en fonction de la diversité des pratiques professionnelles existantes.

Pour les étudiants en situation d'emploi, en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, un stage hors employeur est obligatoire pour une durée minimale de 8 semaines.

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Chaque module de formation est évalué selon des critères et des indicateurs qui lui sont propres. Des travaux individuels et collectifs sont menés tout au long de la formation, qui concourent à l'élaboration des écrits et des oraux de certification. De façon plus générale, l'évaluation est formative et continue, elle tient compte de l'assiduité, de la participation individuelle et collective, de la collaboration et de l'enrichissement apportés à la dynamique de groupe.



MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance entre formation théorique en centre de formation et formation pratique sur différents terrains (au moins 2).

L'accompagnement en centre de formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques diversifiées et des approches conceptuelles pluridisciplinaires en référence à la pratique. L'étudiant est au centre du dispositif, il est pleinement acteur de sa formation, dans les différents apprentissages ainsi que dans l'élaboration et l'évaluation de son projet professionnel.

TARIFS

- Frais de sélection : Écrit : 50 € - Oral 60 €
- Coût de la formation : 12 €/h de formation théorique, soit 11 400 €.

FINANCEMENTS

STATUT FORMATION INITIALE :

formation financée par le Conseil régional d'Île-de-France (sur concours). Maintien possible des allocations chômage.

STATUT STAGIAIRE DE LA FORMATION

PROFESSIONNELLE : pour les bénéficiaires d'un CPF de transition professionnelle, un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation (devis à télécharger sur le site).

STATUT SITUATION D'EMPLOI :

formation financée par l'employeur (plan de formation ou autre, devis à télécharger sur le site), maintien du salaire.

ALTERNANCE : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Contrat d'apprentissage :

renseignements auprès du CFA du Social : cfadusocial@parmentieridf.fr

Contrat de professionnalisation : un devis de formation peut être demandé au bureau de la vie scolaire (ou téléchargeable sur notre site internet).



CALENDRIER D'ADMISSION

Paris et Melun :

- **Inscription** : Dès juillet 2022
 - **Épreuves écrites** : de novembre 2022 à juin 2023
 - **Épreuves orales** : de décembre 2022 à juin 2023
- La rentrée est programmée pour septembre 2023

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 40 places dont 16 places financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 40 places dont 16 places financées par la Région IDF

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Abigaël BERAUD
01 73 79 52 49
aberaud@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Nadia KHALSI
01 73 79 51 20
nkhalsi@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 52 10
admission75@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Eva MENDY
01 78 49 60 37
emendy@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Gaïd PEIELLON
01 78 49 60 36
gpeiellon@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

INDICATEURS 2021

Établissement de Paris :

- **Taux de satisfaction** : 84 %
- **Taux de certification** : 90 %
- **Nombre d'entrants et de sortants de promotion** :
45 entrants et 38 sortants (variabilité due au parcours allégé, transferts de centres, réorientation)

Établissement de Melun :

- **Taux de certification** : 92 %
- **Nombre d'entrants et de sortants** : 29 entrants et 26 sortants



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER



IRTSPARISIDF.ASSO.FR

Mise à jour : juillet 2022



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER



[IRTSPARISIDF.ASSO.FR](https://www.irtsparisidf.asso.fr)

Mise à jour : juillet 2022